

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1978)  
**Heft:** 460

**Rubrik:** Le carnet de Jeanlouis Cornuz

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les deux réalités

Encore *Les Indiens sont encore loin !*

Dans un article intéressant (*Le cinéma c'est autre chose*, DP 458) Roland Cosandey croit pouvoir m'accuser de confondre "deux réalités : celle du réel et celle de la fiction ; la première servant en l'occurrence de norme à la seconde, au mépris de toute distinction spécifique."

Il me semble que de manière générale, il a tout à fait raison et que la confusion qu'il dénonce est en effet "illégitime par nature". Il me semble toutefois aussi qu'une telle manière de voir est un peu schématique : D'un côté le réel ; de l'autre la fiction.

J'accorde qu'il est faux de vouloir retrouver en Swan Charles Haas, ou de voir dans le Hector Hulot de la Cousine Bette Victor Hugo. Qu'en est-il cependant de "Monseigneur", tel qu'il apparaît dans les *Mémoires* de Saint-Simon : "sans vice ni vertu, sans lumières ni connaissances quelconques, radicalement incapable d'en acquérir, très paresseux, sans imagination ni production, sans goût, sans choix, sans discernement, né pour l'ennui qu'il communiquait aux autres (...), absorbé dans sa graisse et dans ses ténèbres"... !

Roland Cosandey me répondra que les *Mémoires* ne sont pas oeuvre de fiction — ce que j'accorde encore.

Disons-nous cependant que Saint-Simon se meurt dans une réalité qui serait celle du "réel" ? J'imagine qu'il m'accordera à son tour que ce n'est pas le cas. Du moins voulons-nous l'espérer pour la mémoire du Grand Dauphin, dont des historiens récents ont pu prétendre qu'il était loin d'être aussi nul qu'on a bien voulu le dire !

Ce qui revient à dire qu'il y a deux réalités : celle du réel et celle de la fiction, mais que

même l'oeuvre qui prétend le plus délibérément s'inscrire dans la "réalité du réel" est pour une part oeuvre de fiction, vivant de transcription et de récréation — cependant que même l'oeuvre de fiction la plus décidée comprend des éléments de réel.

En somme, la confusion ne viendrait pas tant de moi, d'une erreur de lecture que j'aurais faite, que — je ne dis pas de l'auteur du film, mais — de la présentation qui en a été faite, du lancement publicitaire, qui annonçait un témoignage, un document sur "l'ennui suisse" ! (Ainsi Klee, dans un passage célèbre, montrant l'artiste tout effort pour construire et ordonner sa toile, pendant qu'un quelconque profane se penche par-dessus son épaule et s'écrie : "Mais l'oncle n'est pas du tout ressemblant !" — mais justement Klee a la sagesse de ne pas intituler son tableau : *Portrait de l'oncle B.* !)

(A cet égard, l'exemple que donne Cosandey est caractéristique, quand il écrit : "C'est bien naturel : Jean Calmet n'est-il pas Jacques Chessex ? " *L'Ogre* n'est peut-être pas un très bon roman — malgré le Goncourt ! — dans la mesure où pour le lecteur d'ici, il n'est guère possible de n'y pas voir un roman à clés... Insuffisante transposition !)

A propos : Avez-vous lu *Le Silence des Atlantes*, de Gérard Valbert ? Peut-être aussi n'est-ce pas un grand roman, mais c'est assurément un admirable poème !

J.C.

## Empire secret

Remarque du "Handelszeitung" au sujet de l'augmentation de capital de "Publicitas" : "En matière de publicité Publicitas est plutôt réticente, contrairement à ce que pourrait faire croire son nom". Le moniteur économique ajoute que cela n'est pas nécessairement mauvais en ce qui concerne les perspectives de croissance du titre.

## Le patronat du textile : «dur mais correct!»

La situation dans laquelle se trouve actuellement l'industrie du textile dans notre pays a inspiré quelques réflexions bien senties, au milieu du mois passé, à M. Boller, le président de l'Association patronale de l'industrie textile qui tenait ses assises annuelles.

"On le sait, le syndicat de la branche nous considère comme durs, mais corrects", a lancé le patron des patrons du textile après avoir situé les efforts à consentir pour trouver de nouveaux "créneaux" commerciaux et de nouveaux débouchés... Et de fait, les sacrifices inévitables lui apparaissent assez clairement : "Il convient d'examiner comment au niveau de la direction et dans le domaine social, la compétitivité peut être maintenue et améliorée ; il y a à cet égard deux facteurs sur lesquels en tant qu'entreprise et association, nous pouvons exercer une certaine influence : la qualité du climat de travail qui ne laisse prise ni aux conflits ni aux grèves et la modération dans l'évolution des conditions de travail ; si nous devons être soumis à des pressions supplémentaires de ce côté-là comme le sont les employeurs allemands, nos perspectives d'avenir seraient plus sombres". On voit dès l'abord qui devra, en première ligne, payer la "crise"...

M. Boller d'aller encore plus loin dans le style "dur mais correct" : "(...) Nous devons combattre avec la plus grande vigilance et la plus grande fermeté l'introduction de ce qu'il est convenu d'appeler "la sécurité des places de travail" telle que la connaissent l'Allemagne et l'Italie, et qui rend la restructuration des entreprises virtuellement impossible ; dans certains cas particuliers, on a déjà exigé du patronat que lors de grands licenciements, le soin soit laissé aux syndicats de choisir ceux qui doivent partir"... On comprend mieux pourquoi, sur sa lancée, M. Boller demandait ensuite de nouveaux contingents de travailleurs étrangers : taillables et corvéables à merci !